

07 avril 2009

COMMUNIQUE

Partenariat

Signature officielle d'une convention de partenariat entre l'AGECIF et le Groupe ESC Clermont.

Messieurs Denis Thévenin, Directeur de l'AGECIF, et Andrés Atenza, Directeur du Groupe ESC Clermont, ont procédé ce lundi 6 avril, à l'ESC Clermont et en présence des élèves du Certificat de spécialisation Management des Entreprises Culturelles, à la signature d'une convention-cadre sur laquelle les deux institutions travaillent depuis un an.

Elles mettront en œuvre, sur la base de cette convention, dès septembre 2009, deux à trois sessions de formation professionnelle continue pour adultes et engagent dès à présent une collaboration d'ingénierie pédagogique plus large susceptible de déboucher sur des dispositifs de formation, d'étude, de tutorat au service des acteurs du secteur culturel.

A l'origine de ce rapprochement se trouvent d'abord deux hommes, Jacques Chabrilat, responsable pédagogique à l'AGECIF, expert en ingénierie financière et budgétaire diplômé 1983 de l'ESC Clermont, et Marc Lecoutre, enseignant-chercheur, responsable du certificat spécialisé "Management des entreprises culturelles" du Groupe ESC Clermont, ensuite la volonté de deux structures de coordonner leurs efforts pour réaliser des actions à la croisée de leurs démarches respectives.

D'une part, le Groupe ESC Clermont souhaite participer activement au développement en région Auvergne de l'offre de formation dans les métiers de gestion de la culture, d'autre part, l'AGECIF, acteur national majeur de la formation professionnelle dans le secteur culturel, pourra rendre accessible son offre de formation dans la région. Echange de bons procédés donc, pendant que l'une apporte son carnet d'adresses, l'autre déploie ses moyens pédagogiques.

Depuis plusieurs années déjà, le Groupe ESC Clermont propose à ses étudiants d'acquérir les spécificités du Management des entreprises culturelles, avec l'appui des professionnels du secteur en Auvergne (Fonds Régional d'Art Contemporain Auvergne, Comédie de Clermont-Ferrand - Scène Nationale, Coopérative de Mai, Sauve Qui Peut le Court Métrage...), via ce certificat spécialisé créé à l'ESC au début des années 2000, par l'actuel directeur du FRAC Auvergne, Jean-Charles Vergne, diplômé de l'ESC Clermont en 1995.

Contacts presse :

Marc Lecoutre, enseignant-chercheur, Responsable du Certificat Spécialisé "Management des entreprises culturelles", marc.lecoutre@esc-clermont.fr

Patricia Perrot, relations presse ESC Clermont, tel 04 73 98 24 18
patricia.perrot@esc-clermont.fr